

Automne/hiver 2004

# Bilan du CEST

L'excellence au coeur des activités fédérales en S-T

## LE CABINET APPROUVE LA DIFFUSION DU RAPPORT LSNC

Le 16 décembre 2004, le Cabinet a approuvé la diffusion publique du rapport du CEST, intitulé Les liens dans le système national de connaissances (LSNC). Le rapport, qui a été confié par le Comité du Cabinet chargé de l'union économique (CCUE), recommande des actions que le gouvernement fédéral peut prendre pour favoriser des liens efficaces en S-T entre les ministères et organismes à vocation scientifique (MOVS) et avec l'industrie et le milieu universitaire. Il porte sur les liens à travers la vaste gamme des activités en S-T, y compris la recherche et le développement (R-D), les activités scientifiques connexes (ASC) et l'interface science-politique. Le rapport place l'accent sur un système national relié en sciences et en innovation, caractérisé par l'intégration, la coordination et l'interconnectivité entre tous les joueurs ainsi que la promotion d'initiatives concertées individuelles en S-T au niveau des programmes et des projets.

Les S-T jouent un rôle de plus en plus essentiel dans l'élaboration de politiques et la prise de décisions gouvernementales sur un large éventail de questions qui touchent le mieux-être social et économique du Canada, du réchauffement mondial aux organismes génétiquement modifiés, jusqu'au terrorisme et aux autres menaces à la santé humaine et à l'économie telles que le SRAS et la maladie de la vache folle. De plus en plus, ces enjeux sont de nature complexe et multidimensionnelle, car ils recoupent ou transcendent les frontières traditionnelles associées aux institutions, aux secteurs, aux disciplines scientifiques et aux frontières géopolitiques. Pour répondre efficacement, soutient le CEST, le Canada a besoin d'un système mature de sciences et d'innovation, caractérisé par des liens en S-T. Grâce aux liens, le gouvernement peut engager la pleine capacité du système d'innovation et miser sur l'expertise, l'expérience et les ressources les plus appropriées, peu importe o

Voir **LSNC** à la page 2



### Message du président adjoint

C'est avec grand plaisir que j'ai assumé le rôle de président adjoint du CEST, en juin 2004. Les membres du CEST occupent une position unique en tant que conseillers externe

principal, avec des liens directs aux conseils consultatifs des ministères et organismes à vocation scientifique (MOVS).

Notre rapport sur les liens dans les activités fédérales en S-T, qui sera bientôt publié, tombe à point. Les MOVS ont examiné des moyens de faciliter une collaboration et une intégration accrues entre eux ainsi qu'avec le milieu universitaire et l'industrie. La nomination d'un conseiller national des sciences offre une bonne occasion de promouvoir un système lié en S-T au niveau fédéral et, en effet, national.

À la lumière des travaux que nous avons réalisés à ce jour, la nouvelle année s'annonce fort intéressante à mesure que nous nous penchons sur un nouveau sujet – les répercussions des activités changeantes en S-T, tant à l'échelle nationale qu'internationale, pour la gestion des S-T au niveau fédéral dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit d'une période cruciale pour les activités gouvernementales en S-T, et je suis convaincu que le CEST peut jouer un rôle important dans la contribution à l'excellence fédérale des S-T. J'attends avec impatience d'entamer une année stimulante et enrichissante.

M. Alan E. Winter, Ph.D.  
Président adjoint  
CEST

## **LSNC (suite)**

elles résident au Canada. Ainsi, le gouvernement peut identifier, aborder et régler plus efficacement ces enjeux qui touchent la vie des Canadiens.

Mais pour profiter pleinement des avantages des liens en S-T, il faudra surmonter un certain nombre de défis clés. Le plus important défi, selon le CEST, est le système vertical de gouvernance qui caractérise le système canadien. Le système est dominé par des ministères verticaux traditionnels qui sont structurés de façon large pour fournir des solutions é base de S-T aux problèmes dans leurs juridictions particulières. La responsabilisation, l'affectation des ressources et les structures et processus de récompenses qui sont propres é ce type de système vertical ne donnent pas lieu aux incitatifs, à la flexibilité et à la réceptivité qui facilitent les activités horizontales en S-T.

2

Le CEST croit que le mieux-être social et économique du Canada dépend de plus en plus de la capacité du gouvernement à utiliser les liens en S-T de façon efficace et efficiente. Dans le rapport *LSNC*, le Conseil offre des recommandations pour promouvoir un système fédéral relié en S-T et favoriser des initiatives concertées en S-T.

Le rapport *LSNC* est actuellement en production. Le rapport sera disponible vers la fin de janvier 2005 auprès du Secrétariat du CEST ainsi que sur le site Web du [www.cest-csta.ca](http://www.cest-csta.ca). Les études de fond justificatives des conseillers seront également disponible sur le site web.†

## **PLEINS FEUX SUR LES RAPPORTS**

### **Le Cabinet approuve le cadre fédéral en S-T**

Le nouveau cadre pour les activités fédérales en S-T, *Au service des Canadiens : Cadre applicable aux activités fédérales en sciences et en technologie*, a été approuvé par le Cabinet, le 16 décembre 2004.

Le cadre est conçu pour orienter la conduite et la gestion efficaces des activités fédérales en S-T. Initié en tant qu'une **réponse aux rapports VEST, ESTFP et EPAE du CEST**, le cadre représente aussi, de façon plus large, une réponse au large éventail de défis et de possibilités auxquels fait face le gouvernement fédéral dans l'exécution de ses activités en S-T.

Le cadre est une déclaration durable des orientations du gouvernement au chapitre de la gestion des S-T.

### **Le nouveau sujet du CEST**

Après avoir reçu le rapport *LSNC*, le Cabinet a demandé au CEST de continuer à s'appuyer sur ses travaux en examinant maintenant les répercussions du domaine changeant des S-T, tant à l'échelle nationale qu'internationale, pour la gestion des activités fédérales en S-T au XXI<sup>e</sup> siècle. Le CEST entamera le travail sur ce nouveau sujet lors de sa prochaine assemblée plénière, qui aura lieu le 14 janvier 2005 à Gatineau, Québec.

La façon dont les gens comprennent et appliquent les S-T et mènent les activités qui y sont liées – comment nous créons, évaluons, communiquons et utilisons l'information et les connaissances – a changé et continue de changer. Néanmoins, la nature des questions relatives aux S-T qui touchent le bien-être social et économique du Canada est de plus en plus complexe et multidimensionnelle et, de ce fait, les réponses doivent être interdisciplinaires. Le CEST propose d'étudier en profondeur les répercussions de ces changements pour la gestion des activités fédérales en S-T au XXI<sup>e</sup> siècle et de formuler des recommandations sur la manière dont le gouvernement devrait réagir pour gérer ses activités de S-T et se positionner en tant que joueur clé dans le système national de sciences et d'innovation. On veut s'assurer que le système de S-T du gouvernement pourra appuyer les exigences futures relatives à la prise de décision en matière de politique et de réglementation et fournir des réponses efficaces aux possibilités et défis futurs en ce qui concerne les S-T.

Il est conçu en tant qu'un outil flexible pour permettre l'intégration de nouveaux éléments à mesure que l'apprentissage progresse et que de nouvelles politiques et pratiques s'émergent.

Le cadre se compose de trois éléments connexes. Ceux-ci exposent clairement le rôle essentiel et tout à fait particulier des activités fédérales en S-T; présentent une série de principes et d'engagements correspondants, destinés à orienter l'exécution et la gestion des activités fédérales en S-T; et précisent les caractéristiques essentielles à un environnement propice aux activités fédérales en S-T.

Le cadre s'applique à tous les ministères et organismes et à leurs employés; il s'applique aussi à leurs employés qui sont directement

## **Nouvelles sur les membres**

Le CEST remercie le membre sortant **Brian Giroux**, dont le mandat au sein du Conseil a récemment pris fin. Brian a été nommé au CEST en juillet 1998, par Pêches et Océans Canada. Il a présidé le sous-comité responsable de la production du rapport *ESTFP*, a été membre des sous-comités responsables des rapports *VEST* et *EPAE*, en plus de travailler avec le Conseil à la production du rapport *LSNC*. Brian est directeur exécutif de la Scotia Fundy Mobile Gear Fishermen's Association.



Le CEST souhaite la bienvenue au nouveau membre du CEST nommé par Pêches et Océans, **Ron Bulmer**. En tant que conseiller indépendant doté d'une expertise dans les questions relatives aux pêches et aux produits de la mer, Ron offre des services au gouvernement et à l'industrie pour la planification stratégique, le marketing, le commerce international et la gestion des associations. Il a travaillé pendant 20 ans pour le Conseil canadien des pêches. En tant que président de ce même conseil, il a été responsable de représenter la plupart des entreprises des produits de la mer au Canada atlantique, en Ontario et en Colombie-Britannique qui s'adonnent à la cultivation, à la récolte, à la transformation et au marketing du poisson et des fruits de mer. Avant le Conseil des pêches, Ron a occupé la fonction de président de l'Association canadienne des exportateurs de poisson, de 1978 à 1983, où il était responsable du développement de marchés mondiaux pour les produits de la mer du Canada atlantique.

\*\*\*\*\*

Le CEST remercie également le membre sortant **Denis Brière**, dont le mandat au sein du Conseil a récemment pris fin. Denis a été nommé au CEST en octobre 2001 par Ressources naturelles Canada. Il a siégé au sous-comité responsable du rapport *EPAE*, et a travaillé avec le Conseil à la production du rapport *LSNC*. Denis est doyen de la faculté de foresterie à l'Université Laval.

\*\*\*\*\*

Le CEST remercie également la membre sortante **Judith Hall**, dont le mandat au sein du Conseil a récemment pris fin. Judith a été nommée au CEST en septembre 2001 par Santé Canada. Elle a siégé au sous-comité qui s'est chargé du rapport *EPAE*, et a travaillé avec le Conseil à la production du rapport *LSNC*. Judith est professeure en pédiatrie et en génétique médicale à la University of British Columbia. L'annonce du remplacement de Judith au sein du CEST est en attente.

\*\*\*\*\*

Le CEST fait également ses adieux à **Peter Victor** et le remercie pour son service au sein du Conseil. Nommé au CEST en juillet 2002 par Environnement Canada, Peter a travaillé avec le Conseil à la production du rapport *LSNC*. Peter est professeur dans la faculté des études environnementales à l'Université York. L'annonce du remplacement de Peter au sein du CEST est imminente.



Le Conseil d'experts en sciences et en technologie (CEST) est heureux de souhaiter la bienvenue au nouveau membre du conseil nommé par Environnement Canada, **Jim Germida**. Professeur et chef du Département de la science des sols, à l'Université de la Saskatchewan, Jim a fait ses études de premier cycle à l'Université du Maryland, et il s'est vu décerner son Ph.D par la Pennsylvania State University. Il axe ses travaux de recherche sur la biodiversité microbienne et la dynamique communautaire des micro-organismes dans les agroécosystèmes (particulièrement sur les répercussions des espèces de plantes, de la rotation des cultures et des programmes d'amélioration génétique des cultures sur la diversité microbienne du sol), ainsi que sur l'utilisation des systèmes microorganismes-végétaux pour la phytoremédiation des écosystèmes de sols contaminés. Par ailleurs, il est co-rédacteur en chef du *Journal canadien de microbiologie* depuis 1993 et membre du comité éditorial d'Arid Land Research and Management depuis 1990. Il a été président de la Société canadienne des microbiologistes en 2001 et en 2002. Il continue de siéger, en outre, à un certain nombre de groupes d'experts nationaux ou internationaux chargés d'examiner l'octroi de subventions et de commissions du secteur public. Il a publié plus de 100 articles de revue et chapitres de livre revus par des comités de lecture.

## **PLEINS FEUX (suite)**

### **Le cadre approuve (suite)**

touchés par la planification, l'exécution, la gestion et l'utilisation des activités fédérales en S-T ainsi que par l'élaboration de politiques et la communication à leur sujet. On peut également l'appliquer, selon le cas, à la gestion du financement par l'État des activités scientifiques et techniques réalisées à l'extérieur, pour le compte du gouvernement fédéral.

Le cadre est le fruit de plusieurs mois de consultation et de collaboration au sein de la collectivité interministérielle des S-T. Chaque ministère et organisme sera responsable de la mise en oeuvre du cadre au sein de son organisation. Le ministre de l'Industrie dirigera un effort coordonné à l'échelle gouvernementale pour surveiller l'efficacité du cadre à renforcer les activités fédérales en S-T et rendra compte au Cabinet, d'ici trois ans, des progrès réalisés vers l'atteinte de ce but.

Pour de plus amples renseignements ou pour une copie du cadre, veuillez communiquer avec la Direction de la stratégie en S-T d'Industrie Canada au (613) 993-7589. †

### **En outre d'Intérêt**

#### **Le Cabinet approuve de financer les Académies canadiennes**

Le 16 décembre 2004, le Cabinet a approuvé un financement opérationnel de 35 millions de dollars au cours des dix prochaines années pour les Académies canadiennes des sciences (ACS). Pour contribuer à une saine gouvernance des S-T, les ACS dresseront un portrait plus clair des questions complexes en S-T. Cela appuiera une prise de décisions éclairées par le gouvernement, l'industrie et le public sur une vaste gamme de questions qui influencent le mieux-être social et économique des Canadiens.

Le Premier ministre Paul Martin a annoncé le soutien financier du gouvernement à l'organisme ACS dans sa réponse au discours du Trône, le 6 octobre 2004. Le mandat des ACS comporte deux volets :

- fournir une capacité permanente pour des évaluations d'experts crédibles et indépendantes des sciences qui sous-tendent des enjeux urgents et des sujets d'intérêt public;
- assurer une voix reconnue et unifiée pour le Canada pour le compte des sciences, particulièrement dans les forums interuniversitaires internationaux.

Les ACS compléteront le travail des organismes consultatifs existants des S-T. Les organismes consultatifs, tels que le CEST, le Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST) et le Comité consultatif canadien de la biotechnologie (CCCB), offrent des recommandations à propos de lignes d'action particulière. Les ACS, par l'entremise de ses groupes d'experts, fourniront des évaluations de ce qui est connu et de ce qui n'est pas connu relativement aux sciences sous-jacentes aux principaux enjeux de politique publique. Ces évaluations établiront des « faits » sur un enjeu particulier, examineront la validité des preuves qui alimentent l'enjeu, clarifieront les domaines de concurrence, de divergence et d'incertitude, le cas échéant, et définiront les questions qui demeurent sans réponse. Le gouvernement et les autres peuvent ensuite utiliser cette information pour alimenter les processus de délibération et la prise de décisions sur des enjeux importants.

Le ministre de l'Industrie et le conseiller national des sciences travailleront étroitement à identifier les questions prioritaires pour les évaluations, selon leur importance au programme fédéral de politiques et leurs répercussions sur la santé, la sécurité, le mieux-être environnemental et économique des Canadiens. Les demandes d'évaluations devraient provenir, en grande partie, des ministères et organismes à vocation scientifique; on prévoit également quelques demandes par le Parlement, les gouvernements provinciaux ou les membres des ACS.

Les membres fondateurs des ACS sont la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Institut canadien de médecine académique. †

#### **Le défi du savoir et du développement par le Premier ministre**

Le 15 octobre 2004, le président adjoint Alan Winter était accompagné de quatre autres membres du CEST - Peter Johnson, Art Collin, Martin Taylor et Peter Victor - dans le cadre d'une table ronde organisée par le conseiller national des sciences du Canada, M. Art Carty, Ph.D., sur les défis en matière de R-D pour le développement.

Dans le cadre de son mandat, M. Carty a été appelé par le Premier ministre à étudier

## ÉVÉNEMENTS À VENIR

- Le CEST tiendra une assemblée plénière le 14 janvier 2005, à Hilton Lac Leamy à Gatineau (Québec). L'accent de cette réunion sera placé sur l'initiation du nouveau sujet d'étude du Conseil : « Les répercussions de l'évolution de l'entreprise en S-T pour la gestion des activités fédérales en S-T ».
- Du 11 au 13 janvier 2005, on organisera un Forum fédéral sur les S-T à Hilton Lac Leamy à Gatineau (Québec). Le forum a pour thème « Passer de la collaboration à l'intégration ». Les organisateurs prévoient environ 350 participants des ministères et organismes à vocation scientifique et des représentants affiliés en provenance de l'industrie et du milieu universitaire (comme les membres du CEST). Parmi les résultats anticipés, mentionnons les suivants : une compréhension commune de l'intégration des S-T; l'identification des obstacles à l'intégration et aux stratégies de S-T en vue de les surmonter; et l'initiation d'un plan d'action ou d'un cadre pour l'intégration des S-T.
- Parallèlement au forum, un atelier préparatoire sur la convergence des sciences est prévu le 11 janvier 2005, également à Hilton Lac Leamy. Cet atelier présentera les développements de pointe en matière de convergence des S-T et sensibilisera à propos des implications potentielles de ces développements pour les S-T au Canada.
- Dans le cadre de son mandat relatif aux défis en R-D pour le développement, le conseiller national des sciences, Arthur Carty, assistera à un atelier sur la recherche et la création de capacité en Afrique, qui se déroulera à Londres, en Angleterre au début de février 2005. Le Canada - sous la direction du Centre de recherches pour le développement international -travaille avec le Royaume-Uni pour préparer un atelier dans le contexte du Sommet du G-8 prévu en juillet 2005, au Royaume-Uni. Le travail de la Commission pour l'Afrique, qui a été désignée par le Premier ministre, offre une autre occasion pour le Canada de démontrer son leadership à relever le défi lancé par le Premier ministre Martin, à savoir l'objectif de consacrer pas moins de 5 % de nos investissements dans la recherche et le développement à une démarche fondée sur le savoir en vue d'apporter une aide aux pays moins fortunés.

5

## En outre d'Intérêt (suite)

### Table ronde du CNS (suite)

l'engagement pris dans la réponse de février 2004 au discours du Trône, à l'effet que le Canada consacre pas moins de 5 % de nos investissements dans la recherche et le développement à une démarche fondée sur le savoir en vue d'apporter une aide aux pays moins fortunés.

La table ronde du 15 octobre a rassemblé environ 40 participants du gouvernement fédéral, des organismes et des conseils de recherche, du secteur privé et des universités pour s'engager dans un dialogue autour de ce sujet. La discussion a abordé des questions telles que : Comment pouvons-nous mobiliser de façon optimale nos atouts dans la production du savoir pour répondre aux besoins des pays en développement? Que faisons-nous actuellement? Quels incitatifs sont requis pour faire en sorte que notre approche soit axée sur ce domaine, et quels sont les principaux instruments dont nous disposons pour s'engager dans ce défi tant au Canada qu'avec nos partenaires à l'échelle mondiale?

Plusieurs points se sont dégagés lors de la table ronde, notamment les suivants :

Il faudrait élaborer un cadre stratégique ou une carte d'enjeux en matière de politiques, qui doit indiquer de façon explicite : les objectifs et le bien-fondé de cet exercice; la définition des pays en développement et la formulation de leurs besoins; la différenciation entre les types d'économies en développement et la façon dont cela s'apparente aux objectifs stratégiques canadiens en matière de commerce, d'investissement, de diplomatie et de développement économique et social; les moyens d'évaluer les lacunes dans nos politiques; les mécanismes de mise en oeuvre à considérer; et les moyens de communiquer cela aux divers secteurs d'intérêt canadiens.

Les entreprises canadiennes, surtout les PME, font face à la fois à des possibilités et à des obstacles au moment d'établir des partenariats en R-D et de poursuivre des débouchés axés sur la technologie avec le sud. Nous devons examiner de nouveaux mécanismes pour des partenariats de technologie avec les marchés émergents, en particulier l'Inde, la Chine, l'Afrique du Sud et le Brésil. Il a également été suggéré que le Canada « internationalise » certains de ses programmes intérieurs de R-D pour les lier aux possibilités

Voir **table ronde du CNS** à la page 6

## En outre d'Intérêt (suite)

### Table ronde du CNS (suite)

dans le Sud, notamment les Chaires de recherche du Canada, les Réseaux des Centres d'excellence (RCE) et les partenariats de recherche en santé et en biosciences.

Pour de plus amples renseignements sur le travail de M. Carty dans l'acquittement de ce mandat confié par le Premier ministre, veuillez communiquer avec Paul Dufour du Bureau du conseiller national des sciences, par téléphone au 613-948-6669 ou par courriel au pdufour@pco-bcp.gc.ca. †

### Mise à jour sur le Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST)

*Le Conseil consultatif des sciences et de la technologie (CCST) du Premier ministre complète le mandat du CEST en offrant des avis stratégiques généraux sur la recherche et l'innovation, avec un accent placé sur le milieu universitaire et le secteur privé. Les présidents adjoints du CEST et du CCST siègent réciproquement au conseil de l'autre en tant que membres d'office dans l'optique d'améliorer la coordination et la collaboration entre ces deux organismes consultatifs.*

En 2004, le CCST a réalisé des progrès au chapitre de plusieurs questions inter-reliées qui revêtent une importance stratégique pour le Canada. Ces projets découlent de la série de quatre recommandations thématiques en matière de politique présentées au Premier ministre en décembre 2003, ainsi que de la demande faite par la ministre de l'Industrie à l'époque, l'honorable Lucienne Robillard, pour des avis sur la commercialisation, l'innovation communautaire et l'évaluation des incidences de la recherche.

Voici une brève description des projets menés :

#### 1) Capital de risque en phase de démarrage et de pré-démarrage

Une table ronde a été tenue au printemps, avec des experts dans ce domaine. Les discussions et les avis au gouvernement ont été mentionnés dans un rapport exhaustif qui a été rendu public à l'automne 2004.

#### 2) Développement communautaire et régional

Un petit groupe d'experts du Canada, du Mexique, des États-Unis et de l'Écosse a été réuni pour étudier de nouvelles approches en matière de développement régional et communautaire, y compris le rôle des grappes dans le soutien au développement économique et à la compétitivité.

#### 3) Développement du capital humain

Le CCST a maintenu des recherches et des contacts de façon continue avec des experts dans ce domaine, avec un accent placé sur des questions relatives aux personnes hautement qualifiées. À l'automne 2004, le conseil a organisé une petite table ronde à Calgary sur les compétences dans le secteur des ressources naturelles au terme d'une conférence nationale sur ce sujet.

#### 4) Les incidences de la recherche : cadre d'évaluation et indicateurs

Le secrétariat du CCST a mené un travail initial pour souligner cet enjeu, suivi de deux contrats externes pour effectuer une enquête plus poussée et élaborer un cadre à cet effet. Ce travail a été mené à bien en décembre.

#### 5) Conseils d'innovation au niveau fédéral-provincial-territorial

Durant la deuxième moitié de 2004, le CCST a entamé un contact avec les conseils consultatifs externes au niveau provincial et territorial afin d'identifier le potentiel et la volonté de collaborer à des priorités et des projets d'intérêt mutuel. Vers la fin de l'année, des étapes concrètes ont été franchies, notamment l'identification des intérêts mutuels et la volonté de partager l'information et d'explorer des travaux concertés futurs.

#### 6) L'approvisionnement gouvernemental et la démonstration du marché

Le CCST croit que ce sujet a le potentiel d'aider à faire avancer l'innovation technologique et ses applications commercialisées dans la société et le marché. Un mandat a été préparé vers la fin de l'année en vue de poursuivre une étude externe des pratiques internationales et des nouvelles orientations par les gouvernements nationaux.

#### 7) L'impératif de l'innovation et les indicateurs économiques

Le CEST travaille actuellement à l'élaboration d'un indicateur et d'un cadre conceptuel qui révéleront la vraie nature des forces concurrentielles qui touchent la compétitivité mondiale du Canada.

## **INFO-ÉCLAIR**

Le livret *Données en sciences et en technologie 2003* a été diffusé en octobre 2004, par Industrie Canada. Le livret offre aux lecteurs une source unique de renseignements pertinents en matière de S-T dans le contexte de l'économie du Canada. Il comprend des données relatives à la position du Canada parmi les autres pays de l'OCDE dans des domaines tels que les dépenses intérieures en recherche et développement (DIRD), la part du gouvernement fédéral dans la R-D financée et exécutée, les dépenses des entreprises du Canada au titre de la recherche et du développement (DIRDE), les dépenses de l'enseignement supérieur du Canada au titre de la recherche et du développement (DIRDES) ainsi que des données sur la croissance de la population et le niveau de scolarité. Pour obtenir un exemplaire du livret *Données en S-T 2003*, veuillez communiquer avec la Direction de la stratégie en S-T d'Industrie Canada au (613) 993-7589.

## **En outre d'Intérêt (suite)**

### **CCST (suite)**

Lors de la réunion du CCST tenue en novembre 2004, deux membres distingués et de longue date ont résigné du CCST : Martha Piper (présidente, University of British Columbia) et René Simard (ancien recteur, Université de Montréal). Mme Piper et M. Simard étaient des membres prisés du CCST, qui ont contribué leur expérience, leurs idées et leur sagesse pour faire avancer la croissance et le développement du Canada. Ils vont nous manquer.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le secrétariat du CCST au (613) 991-5616. †

## **SUR LE TERRAIN**

*La section « Sur le terrain » offre aux MOVS l'occasion de partager avec la collectivité des S-T leurs opinions sur la façon dont les travaux du Conseil ont influencé leur gestion des S-T. Si vous êtes intéressé à soumettre un article en vue d'une publication dans le Bilan du CEST, veuillez communiquer avec le secrétariat du CEST.*

### **La stratégie de RDDC deviant étroitement alignée avec les rapports du CEST**

*- Soumis par Recherche et développement pour la défense Canada, une agence relevant du ministère de la Défense nationale*

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) est l'autorité nationale de leadership en S-T pour faire avancer, transformer et maintenir les capacités de défense et de sécurité du Canada. Sous l'impulsion des changements rapides dans

l'environnement de la sécurité au niveau national et international, RDDC synchronise ses activités avec celles des Forces canadiennes (FC) et du ministère de la Défense nationale (MDN) afin d'assurer l'excellence dans les recherches, les technologies et les analyses de pointe pour que les FC puissent répondre aux nouvelles réalités des opérations militaires et de sécurité, ainsi que pour planifier l'avenir.

Tirer pleinement profit de l'investissement du Canada dans la recherche est l'une des priorités du gouvernement fédéral. La croissance du flux de découvertes, d'inventions et de nouveaux concepts et leur transition des laboratoires en des produits, processus et services commerciaux aideront à combler le fossé entre le milieu des affaires et le milieu de la recherche. En tant qu'une initiative destinée à combler ce fossé, les six centres de recherche régionaux de RDDC servent de centres d'innovation grâce à leurs activités de développement d'entreprises, à l'appui des concepts du CEST énoncés dans le rapport *VEST*, à savoir la compatibilité, les liens et l'excellence.

Le CEST recommande que les activités fédérales en S-T reposent sur des relations efficaces et concertées. Dans cette veine, les centres favoriseront des partenariats par la mise en commun des ressources, le partage des installations et le réseautage avec le secteur privé, les unités gouvernementales et les universités dans la région. Les centres fourniront des capacités et des services intégrés, notamment la R-D, les essais, les évaluations et l'ingénierie ainsi que l'exploitation de technologies par les partenaires du secteur privé. Pour RDDC, la transition rapide des S-T vers une capacité de défense et de sécurité implique l'engagement de l'industrie dès le début dans l'intégration technologique et le développement en spirale, s'éloignant ainsi du processus linéaire conventionnel de l'approvisionnement en faveur d'une approche évolutionnaire qui tient compte de l'approvisionnement d'un bout à l'autre. Grâce à une commercialisation en temps opportun, il est possible d'atteindre une synergie entre les objectifs de défense et de sécurité du Canada et ses objectifs économiques. Les résultats prévus se traduisent par des retombées économiques au niveau national et la création d'emplois durables.

La série de rapports du CEST offre à RDDC une analyse judicieuse du contexte en en évolution des

Voir **RDDC** à la page 8

## **SUR LE TERRAIN (suite)**

### **RDDC (suite)**

activités fédérales en S-T. Les rapports du CEST font état des changements. La série de rapports du CEST offre à RDDC une analyse judicieuse du contexte en évolution des activités fédérales en S-T. Les rapports du CEST font état des changements rapides dans les connaissances et les capacités en S-T à l'échelle mondiale, ce qui appuie la stratégie de RDDC en ce qui concerne les liens internationaux avec des joueurs clés comme l'Organisation de recherche et de développement technologique de l'OTAN et les collaborations bilatérales et multilatérales avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France, les Pays-Bas et la Suède. RDDC a également joué un rôle important dans l'élaboration d'une stratégie internationale en R-D pour la guerre à base de réseaux. Le sous-ministre adjoint, Sciences et technologie, dirige la mise à jour de la Stratégie de recherche et de développement technologique de l'OTAN afin de refléter le nouvel environnement de la défense et de la sécurité.

RDDC continue d'assumer un rôle de chef de file dans la défense et la sécurité nationale en reliant les besoins de sécurité nationale du Canada à l'expertise établie des programmes de RDDC. L'Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (IRTC) en est un exemple qui est devenu un modèle pour miser sur l'expertise, l'exécution de S-T et le partenariat horizontal au sein du gouvernement fédéral. Ses partenaires comprennent 17 ministères et organismes fédéraux, ainsi que l'industrie, le milieu universitaire et les organismes d'intervention en cas d'urgence. Ce programme appuie les principes du rapport *VEST* qui recommande une approche plus horizontale pour les activités fédérales en S-T, en vue d'une approche multipartite.

RDDC a élaboré une initiative pour formuler sa stratégie et mettre en place un système destiné à faciliter la gestion et l'exécution de cette stratégie. La carte stratégique de RDDC, qui est étroitement alignée avec la carte stratégique du MDN et des FC, repose sur quatre perspectives : *le client, le retour sur l'investissement, les pratiques internes et la fondation*. Chaque perspective est associée à deux ou trois objectifs stratégiques, des domaines où RDDC doit exceller afin d'atteindre sa mission. La carte stratégique forme la base du cadre de gestion du rendement de RDDC, avec des indicateurs de principes énoncés dans les rapports rendement pour chaque objectif stratégique. Par le biais de la carte,

Établi en 1998, le CEST est un organisme consultatif externe dont le but est de fournir des avis au Cabinet fédéral sur la gestion stratégique des activités internes en S-T du gouvernement du Canada.

Le CEST se compose d'environ 22 représentants de l'industrie, du milieu universitaire et des organismes sans but lucratif, à l'image de la diversité des disciplines scientifiques et technologiques. Les membres du Conseil sont nommés par les ministres des ministères et organismes à vocation scientifique et proviennent, en grande partie, des conseils consultatifs scientifiques externes qui offrent des avis à ces MOVS.

Pour en savoir plus sur le CEST ou pour obtenir des copies de ses rapports, veuillez visiter le site Web du CEST ou communiquer avec le secrétariat :

Secrétariat du CEST  
Industrie Canada  
235, rue Queen  
Ottawa (ON) K1A 0H5  
Téléphone : (613) 998-5646  
Courriel : [csta.cest@ic.gc.ca](mailto:csta.cest@ic.gc.ca)  
Site Web : [www.cest-csta.ca](http://www.cest-csta.ca)

chaque objectif stratégique. Par le biais de la carte, la pertinence et la santé de l'organisation sont surveillées de façon régulière. Cette carte stratégique combine bon nombre des du CEST, notamment le *VEST* (paramètres et établissement de rapports), l'*ESTFP* (piliers – qualité, pertinence, transparence et ouverture), l'*EPAE* (politiques et pratiques en matière de ressources humaines propices à la conduite de sciences modernes) et le *CSPP* (communications efficaces).

RDDC jouit d'une longue réputation d'excellence dans les sciences de la défense et d'un engagement à maintenir sa position en tant que l'organisme chef de file du Canada pour les activités en S-T relatives à la défense et à la sécurité nationale. Notre réussite continue dépend de la façon dont nous influencerons la politique et la stratégie du gouvernement et de la façon dont nous y serons alignés, du renforcement de nos connexions avec ceux qui utilisent les résultats de nos travaux ainsi que de la solidification des liens stratégiques avec nos partenaires nationaux et internationaux. Notre gage de succès continu est l'excellence dans un portefeuille de S-T qui est aligné avec les progrès technologiques, les changements dans l'environnement de la défense et de la sécurité et le programme de transformation des FC.

Pour notre stratégie : [http://www.drdc-rddc.gc.ca/publications/lfsa/lfsa\\_f.asp](http://www.drdc-rddc.gc.ca/publications/lfsa/lfsa_f.asp) †